

CRTE L'avenir se construit ENSEMBLE

CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Le Projet de Territoire de CAP Excellence a été adopté le 16 décembre 2022, et avec le Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE), le Conseil communautaire souhaite désormais fédérer l'ensemble des acteurs autour de sa mise en œuvre.

Le CRTE, signé le 30 décembre 2021, devient un levier du développement du territoire au service de la transition écologique et de la sobriété énergétique et foncière.

Ce document stratégique de transition se traduit à travers une démarche contractuelle inédite qui nous permet de bénéficier d'un nouveau cadre de dialogue avec l'Etat. Le CRTE, vecteur d'une meilleure coordination entre les enjeux de la territorialisation de la transition écologique et ceux de l'intégration des politiques sectorielles et objectifs nationaux, porte l'objectif de relever le défi des transitions. Cela se concrétise par une parfaite articulation entre les objectifs du Projet de territoire et les actions du CRTE.

Le CRTE se déploie selon une logique de co-construction participative des projets d'avenir, avec pour élément central le partenariat entre les Elus, la Communauté d'Agglomération, les villes membres, les agents, les acteurs socio-économiques et institutionnels, les associations et les citoyens, notamment par la mobilisation du Conseil de développement.

Les instances de gouvernance du CRTE de CAP Excellence, installées en février 2023, sont de nouveaux espaces de dialogue avec les acteurs publics et privés du territoire. Le trait d'union entre les villes membres et la Communauté d'Agglomération est renforcé par la nomination de référents communaux. Ce cadre partenarial

qu'offre ce contrat favorisera le travail de proximité et de confiance entre les acteurs du territoire, avec pour fil conducteur la transition écologique et la cohésion territoriale.

Après une première version intégrant majoritairement les projets de la Communauté d'Agglomération et de ses villes membres, la seconde version du CRTE porte l'ambition d'être plus intégratrice des projets émanant de la société civile, en plaçant le citoyen au coeur de l'action et des politiques publiques. A ce titre, une concertation citoyenne digitale s'ouvrira à la rentrée 2024 et permettra à chacun de s'exprimer sur sa vision du territoire à travers divers outils, et de soumettre des idées et des projets qui pourront à terme intégrer le CRTE. CAP Excellence ambitionne de dessiner une trajectoire stratégique basée sur une vision partagée, conjuguant les ambitions de transition écologique avec celles du développement économique.

Le CRTE est un contrat vivant et souple qui sera adapté tout au long du mandat municipal et communautaire, afin de prendre en compte les besoins émergents identifiés, y compris en termes de partenariat. Cette logique d'amélioration continue réserve une place privilégiée à l'innovation. Je compte sur la participation du plus grand nombre à la concertation publique qui se déroulera à la rentrée 2024. L'avenir se construit ensemble !

Eric JALTON
Président de CAP Excellence
& Maire de la Ville des Abymes



Contrat pour la Réussite de la Transition écologique

QU'EST-CE QUE LE CRTE ?

Le Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE) est un outil contractuel entre l'Etat et les collectivités conçu pour accompagner les territoires dans leur projet de relance économique et de transition écologique au cours des 6 prochaines années. Créé dans un contexte de crise sanitaire, le CRTE est au service d'un projet de territoire co-construit avec les élus, les services de l'Etat, les entreprises et l'ensemble des citoyens.

TROIS GRANDES AMBITIONS



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Faire de la transition écologique une priorité du territoire



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Accompagner et accélérer la relance économique suite à la crise sanitaire



LA COHÉSION TERRITORIALE

Faciliter la mise en cohérence et la transversalité des actions du projet de territoire

Pourquoi un CRTE pour Cap Excellence ?

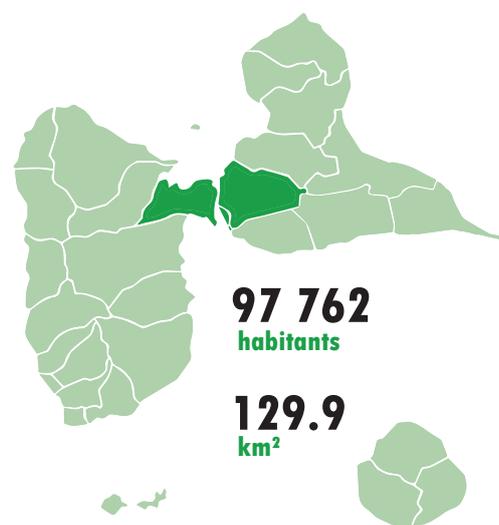
Cap Excellence a choisi d'élaborer son CRTE afin de mettre en cohérence les documents stratégiques de planification territoriale existants ou en cours de réalisation sur son territoire tels que le Projet de territoire, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le Plan Climat-Air-Energie Territoriale (PCAET), et ainsi mettre en action les différents objectifs de relance économique, et de transition numérique, démographique, sociale et écologique.

30 316 habitants - 46km²
BAIE-MAHAULT

52 948 habitants - 81,3 km²
LES ABYMES

14 498 habitants - 2,66 km²
POINTE-À-PITRE


COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ABYMES • BAIE-MAHAULT • POINTE-À-PITRE



Considérant qu'un projet de territoire est pertinent lorsqu'il est partagé, Cap Excellence vous propose de participer à la concertation du CRTE !

Concertation digitale : participez jusqu'au 6 oct.

- 1 Répondez à une enquête vous permettant de partager avec nous votre vision du territoire et donnez votre avis sur les orientations du CRTE.
- 2 Participez aux échanges autour des orientations et des enjeux du CRTE.
- 3 Faites des propositions et soumettez vos projets.
- 4 Restitution au public de la concertation.

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

1 Un territoire central dans l'archipel de Guadeloupe

Situé à la jonction des îles de Grande-Terre et de Basse-Terre, **Cap Excellence constitue la porte d'entrée principale de l'archipel** avec l'Aéroport international Pôle Caraïbes et le Grand Port Maritime de Guadeloupe. Elle représente **une centralité importante regroupant les activités économiques principales** avec la zone industrielle de Jarry et de Dothémare, les deux plus grands centres commerciaux et également **les principales infrastructures de santé** de l'archipel.

2 Le territoire le plus densément peuplé de Guadeloupe

Cap Excellence représente le 1er pôle démographique de Guadeloupe avec **26% de la population guadeloupéenne sur seulement 8% du territoire géographique**. Cette densité est particulièrement importante dans la commune centre de Pointe-à-Pitre avec 5 793,2 habitants/km².

Cap Excellence observe **une baisse progressive du nombre d'habitants** (hormis à Baie Mahault) et un **vieillessement rapide de sa population** dont 43.5% ont plus de 45 ans. Par ailleurs les logiques de solidarité familiale et de voisinage tendent à disparaître dans les villes plus urbanisées, favorisant **l'isolement des personnes âgées**.

- ◆ Relancer la démographie en attirant de nouveaux habitants
- ◆ Accompagner le vieillissement de la population
- ◆ Renforcer l'offre de santé pour l'ensemble de la population

3 Un poumon économique dissocié de ses habitants

Cap Excellence représente le **poumon économique** de la Guadeloupe avec le pôle industriel de Jarry et la zone d'activité économique de Dothémare. Cependant les atouts économiques du territoire sont en décalage avec le contexte social des habitants de Cap Excellence. **70% des actifs employés proviennent des communautés d'agglomération voisines**. On observe une **forte précarité** avec des **ménages à très faibles revenus**, un **taux de chômage à 30,84%** et un manque de formation avec **44% de la population de plus de 15 ans sans diplôme**.

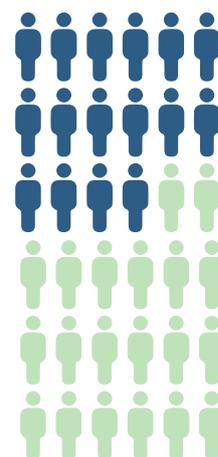
Les zones d'activités économiques (ZAE) sont un levier d'action pour le développement économique du territoire, mais un équilibre doit être mis en place vis-à-vis du commerce de proximité.

- ◆ Cap Excellence est inscrite dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté depuis 2019
- ◆ Des enjeux forts à développer pour la formation professionnelle, l'insertion et l'emploi
- ◆ Un rééquilibrage, un renouvellement et une adaptation de l'offre à mettre en place entre commerces de centres-villes, commerces de périphérie et ZAE en développement

1^{er} pôle démographique



Perte d'environ **1%** d'habitants par an au cours des 5 dernières années.



44% de la population a plus de 45 ans.



181.8 emplois pour 100 actifs



La zone industrielle de Jarry représente 50% des emplois de Guadeloupe.



Taux de chômage à 30,84%



34 082 entreprises dont 84% sans salarié

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

4 Des contextes résidentiels diversifiés à équilibrer

La variété de situations d'habitat sur le territoire de Cap Excellence est marquée par **trois secteurs d'habitats spécifiques** : les centres-villes historiques, les grands quartiers sociaux, les secteurs ruraux.

En centres-villes et dans les grands quartiers d'habitat social, les logements sont de plus en plus **délaissés ou dégradés**, avec la présence **d'habitats insalubres** faisant l'objet de **programme de résorption de l'habitat insalubre**.

Les secteurs ruraux sont plus hétérogènes avec des maisons individuelles, de l'habitat spontané et marqué par **un étalement urbain progressif sur les terres agricoles**.



5 Des enjeux de transitions et de résilience

Le territoire de Cap Excellence présente **un relief double entre Grande-Terre et Basse-Terre**. Soumis aux risques naturels de **submersion marine, d'inondation par débordement** des cours d'eau et **ruissellement, la limitation de l'imperméabilisation des sols est un enjeu majeur** dans l'urbanisation du territoire. Depuis 2015 et au travers de son Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), Cap Excellence s'est engagé dans **une démarche de lutte contre le réchauffement climatique** et a obtenu le label Cit'ergie pour son engagement en termes d'énergie et de climat.

Etant le pôle économique principal de Guadeloupe, la relance économique intègre **des objectifs de transition numérique** pour permettre une couverture complète du territoire.

11,9% de logements sociaux
15.1% de logements vacants en 2018
48.8% d'appartements



6 Une identité culturelle et patrimoniale forte

Avec le Grand Port Maritime de Guadeloupe, son terminal de croisière et l'Aéroport Pôle Caraïbes, **Cap Excellence représente la porte d'entrée principale** de l'archipel. Son territoire se démarque pour sa **richesse patrimoniale** avec notamment la Ville de **Pointe-à-Pitre classée Ville d'Art et d'Histoire** et son **centre historique** comportant de nombreux édifices classés aux monuments historiques. Les richesses du **patrimoine naturel** contribuent également à l'attractivité forte de son territoire avec le **Petit et le Grand Cul-de-Sac Marin, les Grands Fonds et les plaines cannières**.

49.6% du territoire en zone agricole ou naturelle
90ha artificialisés sur le littoral par le pôle industriel de Jarry
CAPEX labellisé **Cit'ergie** depuis 2015
Transition numérique : un SDTAN depuis octobre 2013

- ◆ **Pointe-à-Pitre classée Ville d'art et d'histoire**
- ◆ **Maison de la mangrove « Taonaba » aux Abymes**
- ◆ **Des festivals et des centres culturels importants :**
Centre culturel Sonis, Centre des Arts et de la Culture
- ◆ **L'Eglise Saint-Jean-Baptiste de Baie-Mahault classée aux Monuments Historiques**

110 000 visiteurs au Mémorial Acte en 2016



PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU CRTE



TRANSITION ECOLOGIQUE

Faire face aux défis environnementaux

Avec cette orientation, CAP Excellence propose une réponse coordonnée aux principaux enjeux identifiés sur le volet **développement durable, écologie et climat**. Ainsi cette orientation permettra de **sensibiliser et de préparer en adaptant le territoire au changement climatique**, en renforçant notamment la résilience du territoire aux catastrophes naturelles, **en réduisant l'empreinte carbone** du territoire et en **optimisant les consommations énergétiques**, en **préservant la biodiversité** et en **assurant une continuité écologique** via les trames vertes et bleues.

Aménager raisonnablement notre territoire

Cette orientation vise à repenser l'aménagement du territoire **pour limiter l'étalement urbain, tendre vers la zéro artificialisation du territoire, concilier la préservation et la protection des ressources et milieux naturels littoraux, maritimes, avec l'occupation urbaine** de l'espace et **enfin favoriser et rendre attractifs les transports en commun et les mobilités douces** dans une logique d'intermodalité. L'orientation 4 comporte également des objectifs en matière **d'attractivité du territoire, de valorisation de la richesse paysagère** et de mise en œuvre et traduction concrète de **gestion du littoral**.



RELANCE ECONOMIQUE

Bâtir un modèle économique viable

Au travers de cette orientation, CAP Excellence répond aux principaux enjeux identifiés sur le volet du développement économique permettant de **concilier performance et sobriété économique**, de **définir une stratégie de développement économique** à l'échelle de l'agglomération, de **dynamiser l'attractivité des trois centres-bourgs** du territoire par **le maintien et le développement des commerces, des services de proximité et d'enrayer la vacance** ; de **maintenir l'activité agricole** sur les terres de bonne qualité agronomique et d'**assurer la protection des espaces agricoles**.



COHESION TERRITORIALE

Accompagner les mutations de notre société

Cette orientation vise à assurer **la cohésion sociale et intergénérationnelle**, favoriser la **mixité générationnelle, fonctionnelle et sociale** ; **attirer les jeunes actifs et les cadres** avec notamment les volets emploi, formation et insertion ; **accompagner le vieillissement de la population**.

Améliorer l'efficacité des interventions publiques

Cette orientation permettra de **renforcer la coopération entre CAP Excellence et les villes membres, favoriser la participation citoyenne, développer la collaboration avec les autres acteurs de la gouvernance locale, définir et mettre en œuvre une stratégie de coopération régionale** et **renforcer les capacités d'intervention de CAP Excellence**.

COMMENT PARTICIPER ?

En tant qu'acteur du territoire, vous occupez **un rôle MAJEUR !**
Participez à la concertation pour faire entendre votre vision du territoire et de son avenir, vos idées, vos projets...

PLANNING DE LA CONCERTATION

Concertation digitale : participez jusqu'au 6 oct. 2024

- 1 Répondez à une enquête vous permettant de partager avec nous votre vision du territoire et de donner votre avis sur les orientations du CRTE.
- 2 Participez aux échanges autour des orientations et des enjeux du CRTE.
- 3 Faîtes des propositions et soumettez vos projets.

Restitution publique : Semaine du 11 nov. 2024

- 4 Restitution au public de la concertation.

POUR PARTICIPER
VOUS INSCRIRE
Ou avoir plus d'informations
CONNECTEZ-VOUS SUR

JEPARTICIPE.CAPEXCELLENCE.NET

La parole est à vous !

